



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



RECEVÉ AU GREFFE

04 JUL. 2025

CHAMBRE COMMERCIALE

Greffe

N° d'entreprise : **0403 066 771**

Nom

(en entier) : **BOYD Nivelles**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Commerce 14 à 1400 Nivelles**

Objet de l'acte : **Reconduction de mandat du Commissaire Réviseur**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 9 mai 2025 tenue au siège social de la société, que la décision suivante a été prise à l'unanimité :

- reconduire le mandat de commissaire de la SRL LVM AUDIT SERVICES Réviseurs d'Entreprises (RPM 0548.694.950) sise à Lasne, représentée par Mr Vincent MISSELYN, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'AGO de 2028.

L'assemblée générale déclare constituer pour mandataire spécial de la société, avec faculté de substitution, la société anonyme « thg Bruxelles », dont les bureaux sont établis chaussée de Louvain 431G à 1380 Lasne, représentée par Monsieur Gilles Gondry, aux fins de procéder à la modification de la présente société auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise.

Pour extrait analytique certifié conforme.

Lasne, le 01/07/2025

thg Bruxelles SA

Mandataire spécial

Représentée par Gilles GONDRY

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).